



Bagnolet, le 26 mars 2013

ATTESTATION DE STAGE

Je, soussigné Patrick FERRIER, Directeur Général du Centre de Formation Professionnelle aux Techniques du Spectacle, certifie que :

Alexandre ARNAUD

a suivi dans notre établissement 601 des 770 heures d'une formation intitulée :

«Directeur technique de spectacles vivants»

Cette formation, d'une durée de 770 heures (22 semaines), a débuté le Lundi 08 Octobre 2012 et s'est achevée le Mardi 26 Mars 2013.

La formation a pour objectif qu'il soit en mesure de développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer pleinement au projet de direction en tant que directeur technique :

- expertiser et analyser un projet dans ses phases de création et de diffusion
- veiller à la faisabilité organisationnelle et budgétaire
- coordonner et gérer l'ensemble des acteurs nécessaires au bon déroulement d'un projet et planifier leurs actions
- assumer des responsabilités en matière de sécurité ERP et d'hygiène et sécurité du travail
- garantir l'entretien des lieux et des équipements
- programmer les investissements.

Les compétences visées sont applicables dans les divers champs professionnels du spectacle vivant.

La présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Patrick FERRIER

C. F. P. T. S.

92 avenue Gallieni - 93177 BAGNOLET Cedex
Tél. 01 48 97 25 16 - Fax 01 48 97 19 19
SIRET 313 608 846 00025 - NAF 8559 A



Bagnolet, le 7 novembre 2012

CERTIFICAT DE STAGE
attestant de la présence
à la formation à la sécurité des spectacles
et de la validation du contrôle final des connaissances

Je, soussigné Patrick FERRIER, Directeur Général du Centre de Formation Professionnelle aux Techniques du Spectacle, organisme agréé pour la formation à la sécurité des spectacles par arrêté du 29 juillet 2009, certifie que :

Alexandre ARNAUD

a suivi dans notre établissement la formation intitulée :

"Prévention des risques et sécurité pour la licence d'exploitant "

Cette formation, d'une durée de 35 heures (5 journées) a débuté le 11 octobre 2012 et s'est achevée le 7 novembre 2012.

Elle a pour objectif de former à la sécurité des spectacles les exploitants de lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques en vue d'identifier, prévenir et gérer les risques inhérents à la nature et à l'activité des lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques.

Seul le titulaire de cette attestation peut l'utiliser pour servir et valoir ce que de droit.

Patrick FERRIER

C.F.P.T.S.
92, avenue Gallieni - 93177 BAGNOLET Cedex
Tél. 01 48 97 25 16 - Fax 01 48 97 19 19
SIRET 313 608 846 00025 - NAF 8559 A

CFPES



Certificat de Compétences Professionnelles -CCP-

Gestion sonore

Médecine et santé au travail

CMB

agison
agr pour une bonne gestion sonore

Délivré par la branche du spectacle vivant,
représentée par la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation du Spectacle Vivant (CPNEF-SV),
en partenariat avec le CMB et AGI-SON,

A l'issue de l'évaluation, à Monsieur **Alexandre ARNAUD**

Né le : 30/06/68 à : Lille (59)

Nom de l'organisme de formation agréé (raison sociale) : CFPPTS
Adresse : 92, avenue Gallieni – 93177 Bagnolet Cedex

Numéro de délivrance : CA-1-2012-157

Fait à *Jouis*, le *24/01/2013*

Le Président de la CPNEF-SV

CPNEF-SV
48, rue Saint Honoré
75001 PARIS
Tél. 01 40 26 12 58
Fax 01 40 26 12 85

Fait à Bagnolet, le 22 novembre 2012

Le Directeur Du CFPPTS
organisme de formation agréé par la CPNEF-SV

C.F.P.T.S.
92, avenue Gallieni - 93177 BAGNOLET Cedex
Tél. 01 48 97 25 16 - Fax 01 48 97 19 19
SIRET 313608 846 00025 - NAF 8559 A

Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Spectacle Vivant
48, rue Saint-Honoré / 75001 Paris Tél. : 01 40 26 12 58 Fax : 01 40 26 12 85
e-mail : info@cpnefsv.org site : www.cpnefsv.org